


**ED**

Agence Intercommunale IDETA  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
 Extrait du registre des délibérations  
 24 avril 2026

## 11. Approbation des nouvelles conditions générales et modalités de mise en œuvre des prestations “in house”

### Présents

<b>Administrateurs publics</b>		
Marghem Marie-Christine	Présidente	A quitté la séance
Boitte Alexandre	Vice-Président	Présent
Ababio Jimmy	Administrateur	Présent
Beroudia Vincent	Administrateur	Présent
Boite Armand	Administrateur	Excusé
Bourdeaud'Huy Jean-Pierre	Administrateur	Excusé
Brotcorne Benjamin	Administrateur	A quitté la séance
De Mecheleer – Devleeschauwer Line	Administratrice	Présente
Delhaye Zoë	Administratrice	Excusée
Depuydt Thierry	Administrateur	Présent
Devos Michel	Administrateur	Présent
Dudant Gauthier	Administrateur	A quitté la séance
Dupire Jacques	Administrateur	Présent
Huart Quentin	Administrateur	Présent
Palermo Vincent	Administrateur	Présent
Petit Emeline	Administratrice	Présente
Postiau Laurent	Administrateur	Présent
Reignier Véronique	Administratrice	Excusée
Richir Daniel	Administrateur	Présent
Vanderstichelen Marc	Administrateur	Présent
<b>Observatrice</b>		
Ingabire Esther	Observatrice	Présente
<b>Invités</b>		
Corona David	Invité	Excusé
Delval Didier	Invité	Excusé
Lericque Sylvie	Invitée	Présente
Luyten Philippe	Invité	Présent
Bonchoux Christophe	Directeur général	Présent
Seynhaeve Frédéric	Secrétaire général	Présent
Bontems Olivier	Directeur	Excusé
Plouvier Nicolas	Directeur	Présent
Destrebecq Camille	Responsable Cellule comptabilité	Excusée
Katia Laloy	Comptable	Présente

## Relevé de décisions

---

Vu que la présente décision abroge les précédentes délibérations prises par le Conseil d'administration étant entendu qu'elle en dresse une synthèse intégrale par le biais des conditions générales qui y demeureront annexées pour en faire partie intégrante ;

Que le Conseil d'administration a pris connaissance des dites conditions générales lesquelles resteront annexées à la présente décision comme en en faisant partie intégrante ;

Vu les statuts de l'Agence Intercommunale Ideta tels que modifiés pour la dernière fois en date du 18 décembre 2025 et dont les extraits ont été publiés aux annexes du Moniteur Belge du 9 janvier 2026 sous le numéro 0301926 ;

Vu la note d'intention rédigée à l'attention du Conseil d'administration.

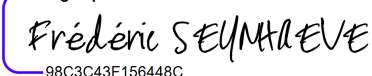
### Le Conseil d'administration décide à l'unanimité

- De faire sienne la teneur des nouvelles conditions générales et de mise en œuvre des prestations "in house" d'IDETA rédigées et présentées à son attention ;
- De considérer la teneur desdites conditions comme faisant partie intégrante de la présente décision ;
- D'approuver les nouvelles conditions générales et de mise en œuvre des prestations "in house" d'IDETA ;
- De confirmer qu'elles constituent désormais le cadre de référence applicable à l'ensemble des missions confiées par les Associés.

Ainsi fait à Tournai au jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme délivré en date du 24 avril 2026

Signé par :



98C3C43F156448C...

Frédéric SEYNHAEVE  
Secrétaire Général